



ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

09-05-088 Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09-05-089 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 AVRIL 2009

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo  
Et APPUYÉ par Jean-Guy Lafaille

QUE le procès-verbal du 14 avril 2009 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09-05-090 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 30 AVRIL 2009

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo  
Et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE les comptes à payer au 30 avril 2009 soient adoptés, tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AJUSTEMENT DE TAXES – DÉPÔT

La Directrice générale dépose au conseil l'ajustement de taxes pour le mois d'avril 2009, confirmant un montant total de 126 650,11 \$.

09-05-091 RAPPORT FINANCIER 2008/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo  
et APPUYÉ par Denis Gravel

D'ADOPTER le rapport financier et le rapport des vérificateurs de la Municipalité de Pointe-Calumet, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2008, tels que préparés par la firme Beaudry Charbonneau, comptables-agrèés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09-05-092

ATTENDU QUE l'Avenue Guitard Nord est une rue privée appartenant à un seul propriétaire, dont l'immeuble est située sur le boulevard Proulx;

ATTENDU QU'il y a lieu à cet effet de changer la désignation de l'Avenue Guitard Sud pour la 46<sup>e</sup> Avenue Sud;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille  
Et APPUYÉ par Denis Gravel

QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet demande à la Commission de toponymie du Québec, d'abolir la désignation de l'Avenue Guitard Nord et d'officialiser la désignation de la 46<sup>e</sup> Avenue Sud, en remplacement de l'Avenue Guitard Sud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09-05-093

VENTES FINALES POUR TAXES/SIGNATURE DES CONTRATS/  
AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo  
Et APPUYÉ par Denis Gravel

D'AUTORISER le maire et la directrice générale, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Pointe-Calumet, les contrats de ventes finales des immeubles qui ont été adjugés à la municipalité depuis l'année 2000, et pour lesquels il n'y a pas eu de rachat ou de retrait dans les deux années qui ont suivi le jour de leur adjudication.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS AU 30 AVRIL 2009

La Directrice générale dépose au conseil les états financiers comparatifs au 30 avril 2009, conformément à l'article 176.4 du Code Municipal du Québec.

09-05-094

GESTION DE PERSONNEL/DIRECTEUR DES LOISIRS/DÉMISSION

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme  
Et APPUYÉ par Normand Clermont

D'ACCEPTER la démission du directeur des loisirs, Monsieur Sébastien Desrochers, effective le 1<sup>er</sup> mai 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GESTION DE PERSONNEL/BIBLIOTHÉCAIRE/ENGAGEMENT

047

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

09-05-095 QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet autorise l'engagement de Madame Brigitte Lessard, à titre de « Responsable » à la bibliothèque La Sablière, effectif le 11 mai 2009.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente de travail à intervenir à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CLUB DE BOXE DES BASSES-LAURENTIDES/GALA DE BOXE/PRÊT DU GYMNASÉ

09-05-096

Il est PROPOSÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme  
Et APPUYÉ par Normand Clermont

D'AUTORISER le Club de Boxe des Basses-Laurentides à utiliser le centre communautaire le 24 octobre 2009, pour la tenue de leur gala annuel de boxe olympique.

Il est entendu que l'organisme devra respecter la réglementation du centre communautaire en limitant le nombre de personnes à 350.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSEAU BIBLIO DES LAURENTIDES/ASSEMBLÉE GÉNÉRALE/  
AUTORISATION DE DÉPENSES

09-05-097

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo  
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER le conseiller, Monsieur Normand Clermont, à participer à l'assemblée générale annuelle du CRSBP des Laurentides, le 27 mai 2009 à Sainte-Agathe-des-Monts, et que les dépenses encourues lui soient remboursées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DE LA LISTE DES EMPLOYÉS TEMPORAIRES ENGAGÉS POUR LA SAISON ESTIVALE 2009

La Directrice générale, Mme Chantal Pilon, dépose au conseil la liste des employés temporaires engagés pour la saison estivale 2009, à savoir:

**Employés temporaires syndiqués**

Robert Millette	Aide préposé à la voirie, aux loisirs et à l'entretien, à compter du 20 avril 2009;
Marc Lajoie	Aide préposé à la voirie, aux loisirs et à l'entretien, à compter du 28 avril 2009;
Alexandre Pelletier	Préposé à la conciergerie, à compter du 27 avril 2009;

**Employés étudiants et autres syndiqués**

048

Responsable du camp de jour,  
à compter du 15 juin 2009 : Julie Robert (3 ans et +)

Animateurs, à compter du

22 juin 2009 : Shany Théberge (1 an)  
 Mélina Thibaudeau-Laframboise (1 an)  
 Fabrice Tô (1 an)  
 Marc-André Perreault (1 an)  
 Mélanie Bélanger (1 an)  
 Sabrina Lépine (1 an)  
 Katherine Girard-Bellavance (1 an)  
 Arianne Gravel (1 an)  
 Mathieu Bouchard (2 ans)  
 Sarah Bouchard (2 ans)  
 Audray Lesieur-Michaud (2 ans)  
 Sandra Legault-Leblanc (4 ans)

Service de garde, à compter du  
 22 juin 2009 : Virginie Demers (1 an)  
 Jessica Husereau (1 an)  
 Maximilien Tremblay (1 an)  
 Matthew Lenseigne (1 an)

Responsable aquatique, à compter du  
 20 juin 2009 : Élisabeth Corbeil (2 ans)

Assistante responsable aquatique, à  
 compter du 20 juin 2009 : Mélanie Phisel (2 ans)

Surveillant/sauveteur, à compter du  
 20 juin 2009 : Priscilla Lafrenière (2 ans)  
 Vanessa Coulombe (1 an)  
 Myrienne Lauzon (1 an)  
 Karine Lauzière (1 an)

TRAVAUX DE DRAINAGE ET RÉFECTION DE CHAUSSÉE – 33<sup>E</sup>, 34<sup>E</sup>  
 AVENUE ET 27<sup>E</sup> RUE

09-05-098

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des soumissions par appel d'offres public pour l'exécution de travaux de drainage et de réfection de chaussée sur les 33<sup>e</sup>, 34<sup>e</sup> Avenue et la 27<sup>e</sup> Rue;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues se lisent comme suit :

DAVID RIDDELL EXCAVATION	568 431,30 \$
CONSTRUCTION ANOR (1992) INC.	593 748,46 \$
LES ENTREPRISES GUY DESJARDINS INC.	595 538,66 \$
BERNARD SAUVÉ EXCAVATION INC.	632 062,98 \$
A.B.C. RIVE-NORD INC.	644 079,38 \$
ASPHALTE DESJARDINS INC.	674 586,77 \$
CONSTRUCTION T.R.B. INC.	796 248,04 \$
CONSTRUCTION CYVEX INC.	797 461,88 \$
LES CONSTRUCTION INFRABEC INC.	804 631,75 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme DAVID RIDDELL EXCAVATION au montant de 568 431,30 \$ incluant les taxes, s'est avérée la plus basse conforme;

049

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse de la plus basse soumission, une erreur de calcul a été décelée, ce qui porte le montant à 567 539,60 \$ au lieu de 568 431,30 \$;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille  
Et APPUYÉ par Denis Gravel

QUE la soumission de la firme DAVID RIDDELL EXCAVATION au montant révisé de 567 539,60 \$ incluant les taxes, pour l'exécution de travaux de drainage et de réfection de chaussée sur les 33<sup>e</sup>, 34<sup>e</sup> Avenue et la 27<sup>e</sup> Rue, soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES/RÈGLEMENT D'EMPRUNT #RA02-2009/APPROBATION

09-05-099

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel  
Et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet approuve le règlement numéro RA02-2009, adopté par la Régie d'assainissement des eaux usées de Deux-Montagnes, le 20 avril 2009, lequel décrète un emprunt et une dépense de 1 418 315 \$, pour la réalisation de travaux à la station de pompage l'Érablière sous la responsabilité de ladite régie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PAROLE À L'AUDITOIRE

LEVÉE DE LA SÉANCE

09-05-100

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QU'À 20h22, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JACQUES SÉGUIN, maire

CHANTAL PILON, directrice générale